

EMPREINTES FEMINIINES

Magazine N°2 - Mai 2023



**DES VOIES
POUR L'ÉGALITÉ ET
L'ÉMANCIPATION**



En partenariat avec
Canada

Sommaire

20-21

Association Marocaine de Planification Familiale

Engagements pour la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive.

Quand les adouls s'impliquent dans l'habilitation des jeunes au mariage.

22-23

Parole de partenaires

24-25

Y-PEER PETRI Maroc

Education par les pairs pour une société plus égalitaire

26-27

Parole d'acteurs de proximité

28-29

Project Soar

Autonomisation des jeunes filles et lutte contre le mariage des mineurs

30-31

TIBU

Leadership et résilience par le sport

Cette publication s'inscrit dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles, et de l'Égalité des genres au Maroc », mis en œuvre par UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc et ses partenaires avec le généreux soutien du Ministère des Affaires Mondiales du Canada.

Copyright UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc.
Mai 2023

Coordinatrice de la revue : AICHA BENHSINE

Equipe du projet : OMAYMA ACHOUR, LAILA KHANA

Equipe des programmes de UNFPA-Maroc : ABDELILAH YAAKOUBD, AMAL EL IDRISSI, LAILA ACHARAI, YASSINE SOUIDI

Autrice et Rédactrice Principale : RACHIDA BAMI

Conception et Production : LE CEDRE MEDIAS

Graphisme et Design : FATIMA KHATIB

Crédits photos : HASSAN CHABBI / TAHA BENSALMIA

4-5

Edito M. LUIS MORA,

Représentant résident du Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc

6-7

Interview de Madame Nell Stewart, Ambassadrice du Canada au Maroc

8-9

Chiffres marquants

10-11

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

L'égalité de genre : une réponse aux inégalités de santé au Maroc.

Les enjeux pour la santé de la femme.

12-13

Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille

Rêves égalitaires et lutte contre les violences basées sur le genre

14-15

Conseil National des Droits de l'Homme

Avancer les droits à la santé sexuelle et reproductive

16-17

Observatoire National du Développement Humain (ONDH).

Éradiquer Le mariage précoce nécessite des actions convergentes et multisectorielle

18-19

Etablissement DAR EL HADITH EL HASSANIA

Miser sur les futurs leaders religieux pour lutter contre les stéréotypes et la violence

DES VOIES POUR L'ÉGALITÉ ET L'ÉMANCIPATION

Edito

LUIS MORA

Représentant résident du Fonds des Nations Unis pour la Population

Le droit à la santé sexuelle et reproductive des femmes est intimement lié à de nombreux droits fondamentaux : Le droit à l'éducation, au respect et la non-discrimination, à l'accès aux services de santé, à l'emploi, à la participation politique, etc. Cela implique entre autres, l'accès à des informations sur la santé sexuelle et reproductive, aux moyens de contraception, à la planification familiale, le droit d'avoir des enfants ou non, quand et combien en étant libre de toute coercition et violence. C'est le droit au meilleur état de santé physique et mental fortement déterminant dans la réussite de la femme dans tous les autres domaines de sa vie et dans le développement socio-économique de sa communauté et son pays.

En matière de droits à la santé sexuelle reproductive des femmes, le Maroc a réalisé, indéniablement, des avancées très importantes. C'est le premier pays de la région arabe à avoir mis en place un programme national de planification familiale dans les années 70 sous l'égide de feu Sa Majesté le Roi Hassan II. Ce programme mené de façon très soutenue et consistante a eu des résultats très importants.

Il y a d'abord des résultats majeurs en matière de capacité des femmes de choisir le nombre des enfants souhaité, l'espacement des naissances et les moyens de contraception. Ce qui a permis de réduire considérablement les risques de morbidité et des mortalités maternelles et infantiles et atteindre une prévalence contraceptive de près de 70%.

Ces indicateurs sont le reflet du partenariat réussi entre l'Etat

marocain et la société civile dynamique et active en particulier en matière des droits des femmes. Ce partenariat a connu par ailleurs un tournant majeur en 2021 avec la création du premier consortium pour les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles avec la participation de sept organisations de la société civile et l'appui de l'UNFPA. C'est une première dans la région arabe et africaine et c'est le reflet du partenariat vertueux entre l'Etat marocain notamment le ministère de la Santé, la société civile marocaine et le système des Nations Unis en particulier l'UNFPA.

Le consortium contribue au suivi de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de santé au Maroc, en particulier la réalisation de la stratégie nationale de la santé sexuelle et reproductive 2021-2030. Celle-ci, qui a intégré pour la première fois les femmes non mariées comme bénéficiaires, s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle génération de politiques publiques et stratégies nationales comprenant également la deuxième stratégie nationale de la santé des adolescents et des jeunes 2022-2030, le Plan National Santé Handicap 2022-2026, la stratégie nationale de la santé des personnes âgées et la santé des migrants. A cela s'ajoute les efforts consentis dans la lutte contre le mariage des enfants.

Ceci étant, il y a encore des défis importants à relever. L'Etat marocain en est conscient et affiche un intérêt particulier pour trouver des solutions adaptées à la réalité et au contexte marocain. A mon sens, le défi majeur à relever est l'amélioration de la qualité des services de santé sexuelle

et reproductive pour les femmes et de la prise en charge surtout des cas à risques. Des progrès notables ont été accomplis mais les écarts subsistent entre les régions et les milieux urbain et rural. Le taux de mortalité maternelle surtout dans le milieu rural reste élevé comparé à d'autres pays avec le même niveau de développement socio-économique.

Il est important aussi d'améliorer les actions de prévention en matière de santé sexuelle et reproductive en particulier auprès des jeunes, des femmes en âge reproductif et des jeunes filles. Ces actions vont permettre incontestablement d'éviter les avortements à risque et les grossesses non désirées. Les femmes en particulier les jeunes filles sont confrontées à des grossesses non désirées, à cause des fois de la violence sexuelle et beaucoup de fois elles sont les résultats de l'ignorance en matière de santé sexuelle et reproductive. C'est une problématique à mettre en avant dans les années à venir. Aucune femme ne doit mourir lors de l'accouchement et aucune fille ne devrait être confronté à un avortement clandestin et à risque.

Au Maroc, notre approche répond à une logique à multiple dimensions. Il y a d'abord l'esprit du mandat transversal de l'UNFPA touchant une population diverse. Notre dimension est liée à la compréhension des thématiques que ce soit en matière de droits des femmes, de santé ou de jeunesse. Celles-ci touchent à des questions sociétales, à des changements de mentalité, de comportement mais aussi à des changements profonds en matière de conceptualisation et de mise en

“

Dans les prochaines années, nous mettons l'accent sur la jeunesse de 15-24 ans, surtout les jeunes filles et les jeunes dans le rural. Une tranche à fort potentiel qui peut devenir un vrai moteur de développement pour le pays.

place de politiques et de stratégies nationales.

Dans le cadre de notre approche multisectorielle et multi-facteurs, nous avons un rôle de facilitateur et de catalyseur et en tant qu'Agence des Nations Unis, nous mettons sur la table des thématiques que nous pensons incontournables dans le contexte de développement au Maroc. Il arrive qu'elles ne soient pas admises en relief à cause des perceptions et des stéréotypes mais qui ne reflètent pas la maturité de la société marocaine pour mener des discussions sereines et celle des institutions marocaines qui reconnaissent les défis et les difficultés et qui sont prêtes à trouver des solutions innovantes.

Dans ce cadre, je pense à la question de l'hygiène menstruelle. Il y a trois ans, nous avons proposé la célébration de la journée internationale de l'hygiène menstruelle pour la première fois au Maroc. Placé sous le thème « Les droits et le bien-être des adolescentes et des jeunes filles dans les politiques publiques au Maroc », celle-ci a été marquée par la participation de nombreux institutionnels et partenaires. L'année dernière, c'est la société civile avec l'appui du CNDH qui a porté le flambeau alors que cette année, c'est le Ministère de la Solidarité qui célèbre cet événement. L'objectif étant de briser le tabou et permettre aux femmes et aux jeunes filles notamment les plus précaires, l'accès à l'information, à l'éducation et à des protections hygiéniques. Il est aussi question de lutter contre



le décrochage scolaire et au-delà le mariage et la maternité précoce. Cette initiative démontre une fois encore combien notre partenariat avec l'Etat marocain, sous l'égide et leadership des institutions marocaines, est vertueux.

Dans le cadre de notre approche, nous avons fait le choix de s'ouvrir sur des acteurs clés divers. La santé des femmes par exemple, ne peut pas être abordé juste avec le Ministère de la Santé. Elle est au cœur de notre partenariat avec le Ministère de l'Emploi pour le volet santé des femmes en milieu du travail. Les leaders religieux sont des acteurs de proximité qui jouent déjà un rôle extraordinaire auprès de leurs communautés. Les associer aux thématiques comme les droits des femmes, la violence basée sur le genre, l'égalité, permet de renforcer leur rôle en matière d'accompagnement de la société marocaine sujet à des changements profonds. Nous avons signé un partenariat avec les adouls pour l'encadrement des nouveaux couples et nous tablons sur le partenariat avec les pharmaciens pour la transmission des informations correctes et bien précises sur la santé. Nous prévoyons aussi d'approcher les médecins de

travail pour toucher les femmes en milieu de l'emploi. En fait, chacun de ces différents acteurs de proximité apporte sa pierre à l'édifice.

Avec les Affaires mondiales du Canada, nous avons un partenariat vertueux. Les AMC ont fait un pari pour l'Agenda des femmes au Maroc et en particulier la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles en devenant un donateur bilatéral. C'est un partenariat qui a permis des résultats importants entre autres en matière de politique publique, de travail au niveau communautaire, de renforcement de capacité de la société civile et de plaidoyer, de débats et la recherche de solutions innovantes. Pour nous l'avenir est encore plus important. Nous sommes convaincus que la réussite du Maroc en matière de droits des femmes y compris les droits à la santé sexuelle et reproductive, c'est la réussite du monde arabe et celle de l'Afrique. Le Maroc est capable dans le contexte actuel qui est favorable avec l'appui de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du nouveau modèle de développement et du gouvernement, de faire un saut historique en matière des droits des femmes et de devenir le modèle et le phare pour toute la région arabe et africaine.

Interview

Nell Stewart

Ambassadrice du Canada au Maroc



Pour que les femmes puissent exercer pleinement leurs droits, elles doivent absolument pouvoir vivre à l'abri de toute forme de violence.

Le renforcement des capacités en matière de défense des droits reproductifs des femmes et des filles s'inscrit dans le cadre du projet « Promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles et de l'égalité des genres au Maroc » financé par le Canada. À votre avis, comment la promotion de ces droits pourrait garantir la pleine participation des femmes dans la société ?

Permettez d'abord de féliciter le FNUAP-Maroc pour l'ensemble des réalisations du projet, pour la richesse des actions et la pertinence des réponses apportées par le projet aux besoins essentiels et pressants des femmes et des filles en situation de vulnérabilité.

Le développement économique inclusif et durable et la réduction des inégalités ne peuvent se réaliser sans l'épanouissement et la pleine participation de toutes les forces vives des nations, hommes et femmes ensemble. Le soutien aux droits sexuels et reproductifs notamment est important pour l'atteinte des objectifs de développement durable auxquels le Maroc a souscrit. Ce soutien est aussi primordial pour faire avancer un certain nombre de priorités inscrites au programme du gouvernement du Maroc en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En mettant l'accent sur la nécessité de s'atteler à la déconstruction des normes sociales discriminantes et la promotion de l'égalité de même que l'importance de son intégration dans les politiques publiques, la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive contribue à libérer les femmes de leurs contraintes, à améliorer leur bien-être et ainsi à garantir leur pleine participation citoyenne. C'est un droit essentiel pour les femmes au même titre que tous les autres, en plus d'être un symbole de l'émancipation pleine et entière des femmes, et il est important de maintenir les efforts et les actions pour la défense et la promotion de ces droits.

Le Maroc a franchi des étapes importantes en matière de lutte contre la violence basée sur le genre et le mariage d'enfants. Quelle sont les principales contributions des projets appuyés par le Canada à ces avancées notables ?

Pour que les femmes puissent exercer pleinement leurs droits, elles doivent absolument pouvoir vivre à l'abri de toute forme de violence. Si une femme ou une fille n'est pas en sécurité dans son foyer, dans son lieu de travail, dans sa ville, dans l'espace public, il lui sera alors impossible de réaliser son plein potentiel et contribuer au développement économique et social de son pays. Pour sa famille, les conséquences sont aussi désastreuses et les effets peuvent se faire sentir sur plusieurs générations. C'est pour cela que nous devons tout mettre en œuvre, inlassablement, pour nous affranchir de ce mal qui ronge nos sociétés et travailler de toutes nos forces au réveil des consciences et aux changements de comportement.

Le projet « Prévention et intervention améliorées en cas de violences faites aux femmes au Maroc » que nous

appuyons et qui est mis en œuvre par ONU Femmes travaille à empêcher la violence avant qu'elle ne se produise. Le projet vise à générer un changement profond qui permette aux femmes de jouir de leurs droits, y compris socio-économiques et de participer pleinement à la société. Ce projet a atteint beaucoup de résultats, avec notamment un formidable travail au niveau des différentes institutions partenaires, dont la Direction Générale de la Sécurité Nationale et la Gendarmerie royale, pour la mise en place de structures dédiées à l'accueil et à la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre.

Le financement canadien accordé à l'UNFPA-Maroc vise à renforcer ses activités en matière de santé et droits sexuels et reproductifs. Ce partenariat se fonde sur une vision commune de l'importance de faire progresser la disponibilité des services de santé sexuelle et reproductive et de promouvoir le droit à l'accès de ces services sans discrimination, violence ou coercition. La nature multidimensionnelle de la santé et des droits sexuels et reproductifs exige une approche sensible au genre et fondée sur les droits. Une telle approche basée sur les droits est fondamentale car dans de nombreux cas, l'accès aux services de santé de base est refusé pour des raisons de pauvreté, de culture, de considérations sociales ou d'inégalité. À l'instar de l'UNFPA, le Canada appuie l'objectif de s'assurer que chaque grossesse est désirée, que chaque naissance est sans danger et que chaque fille et chaque femme sont traitées avec la dignité et le respect qu'elles méritent.

En matière d'autonomisation économique des femmes, les projets que nous appuyons dans les filières de l'argan, du cèdre et du romarin,



de l'artisanat, de l'huile d'olive, etc. intègrent systématiquement les questions d'égalité entre les genres et de lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Ces projets offrent également des formations en leadership féminin, en gestion financière et en alphabétisation, avec pour objectif principal de renforcer les capacités des femmes et de les protéger contre toutes les injustices qu'elles peuvent subir du seul fait de leur condition de femme.

Comment Affaires Mondiales Canada contribuent par le biais de ses différentes interventions à consolider les acquis et aller plus loin dans la lutte contre la violence basée sur le genre et le mariage d'enfants ?

Le Canada défend depuis de nombreuses années les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis le début des années 2000, la coopération canadienne a mis en œuvre plusieurs projets et fonds d'appui à l'égalité entre les sexes, qui ont contribué à des avancées majeures avec nos partenaires marocains. Depuis 2018, notre Politique d'aide internationale féministe a concentré nos actions et mis l'emphase sur les droits et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, avec plusieurs volets dont celui de la lutte contre la violence envers les femmes et le mariage d'enfants. Vous voyez bien que notre Politique et nos appuis s'inscrivent dans la continuité, la cohérence et le



Si une femme ou une fille n'est pas en sécurité dans son foyer, dans son lieu de travail, dans sa ville, dans l'espace public, il lui sera alors impossible de réaliser son plein potentiel et contribuer au développement économique et social de son pays.

renforcement du pouvoir et du bien-être des femmes et des filles.

Nous appuyons toutes les initiatives qui vont dans le sens de la défense et de la préservation des droits et de la dignité des femmes et des jeunes filles. Nous le faisons en coordination avec nos partenaires marocains et je dois dire que la volonté politique au plus haut niveau et les grandes avancées du Maroc dans ces domaines sont méritoires et ouvrent le champ à des collaborations efficaces et productives.

Le soutien d'Affaires Mondiales Canada avec l'appui de UNFPA au Maroc a été indéniable pendant la période de COVID ainsi qu'en post-COVID. Peut-on connaître les perspectives de votre implication dans les prochaines années et les thématiques potentielles qui vous tiennent à cœur ?

Nos interventions s'inscrivent dans le cadre de notre Politique d'aide internationale féministe. Notre implication est là pour durer en complémentarité avec d'autres champs d'action comme la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation. L'objectif premier de notre programme de coopération au développement est la réduction de la pauvreté et l'appui aux plus vulnérables, surtout les femmes et les jeunes filles. Nous considérons que la meilleure façon de lutter contre la pauvreté et la marginalisation est de renforcer le pouvoir, la représentativité effective et l'autonomisation des femmes. Cette façon de faire a donné ses fruits jusqu'à présent ; il n'y a aucune raison de se retirer alors que beaucoup reste à faire.

CHIFFRES MARQUANTS

Appui aux politiques publiques :

Pour un cadre normatif basé sur les droits, le Projet a continué à appuyer les politiques publiques favorisant les synergies multisectorielles porteuses de changements transformateurs.

L'année 2022 a ainsi enregistré l'opérationnalisation de la stratégie nationale de santé sexuelle et reprod active, à travers l'instauration des instances de gouvernance, et la production de référentiel et guide ainsi que la finalisation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes.

Près de 3 millions de personnes touchées par des campagnes de sensibilisation

Afin de renforcer l'impact transformateur sur le genre au niveau institutionnel et communautaire,

8 campagnes ont été lancées par les partenaires pour la promotion de l'égalité genre, la déconstruction des normes sociales discriminantes, la lutte contre la violence basée sur le genre et les masculinités positives, touchant près de 3 millions de personnes.

Approches innovantes pour la promotion des droits à la SSR et l'égalité genre

En apportant un changement visible chez les populations concernées, le projet a intégré de nouvelles dimensions artistiques, digitales et communautaires pour atteindre le résultat ultime pour la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité genre :

- Plus de **28 mille jeunes**, dont 80% de filles se sont engagés d'une manière innovatrice dans des actions concrètes, démontrant une attitude positive vis-à-vis de l'élimination de la violence basée sur le genre
- Les capacités de plus de **10 mille hommes** et garçons ont été renforcées pour le changement des attitudes et normes sociales discriminantes
- Et Près de **700 acteurs religieux**, dont 25% de femmes, ont été impliqués dans le développement d'un programme de formation innovante sur les concepts relatifs à la santé sexuelle et reproductive

Accès à l'éducation à l'information et aux services en matière de SSR

En adoptant le principe de ne laisser personne pour compte, le projet a mis l'accent sur les populations les plus vulnérables afin de garantir l'accès à l'éducation à l'information et aux services de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive.

- Une **centaine de jeunes filles** et monitrices ont été formées à l'aide d'approches inclusives de proximité
- Plus de **3 mille femmes** survivantes à la violence ont été prises en charge par les partenaires dans les 3 régions du projet
- Et, près de **4400 personnes détenues** ont été touchées par les actions de sensibilisation, en matière de santé sexuelle et reproductive et d'égalité de genre dans les établissements pénitentiaires

Ces réalisations concrètes sont le fruit d'une collaboration étroite avec les différents partenaires qui a cumulé en 2022

- **9 Etudes**, policy briefs, mémorandums et rapports élaborés pour informer les décisions publiques, y compris à travers la coopération sud-sud
- Plus de **760 associations** impliquées dans le plaidoyer en faveur des droits à la santé sexuelle et reproductive et de l'égalité genre et 35 actions de plaidoyer conduites par les Organisations de la société civile
- Et plus de **400 décideurs** sensibilisés et mobilisés et 46 mesures pionnières établies dans les politiques, les programmes et l'offre de services de santé sexuelle et reproductive, de lutte contre la violence basée sur le genre et d'éducation sexuelle complète



~3 million de personnes touchées par huit campagnes de sensibilisation lancées par les partenaires en 2022



2 stratégies

La stratégie nationale de santé sexuelle et reproductive et la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes.



+28 mille jeunes

dont 80% de filles engagés dans des actions concrètes contre la violence basée sur le genre



+10 mille Hommes et Garçons

formés pour le changement des attitudes et normes sociales discriminantes.



46 mesures pionnières

pour les droits à la santé sexuelle et reproductive complète et la lutte contre la violence basée sur le genre



+ 3 mille femmes survivantes

à la violence prises en charge dans les 3 régions du projet

Interview

Dr Yahyane Abdelhakim

Directeur de la population

L'égalité de genre : une réponse aux inégalités de santé au Maroc

Les différences liées au genre, que ce soit dans le diagnostic, l'accès aux soins ou la prévention, demeurent source d'iniquités. Pour les combattre, l'approche « Santé, genre et développement » est mise en avant.



cas de complications du diabète. Cela témoigne d'une absence de vision de développement avec tous les effets néfastes chez la fille et la femme surtout si les milieux de vie, de scolarité ou de travail sont contraignants. En fait, les différentes inégalités en matière de santé enregistrées consolident le fait que le genre dépend d'un contexte socio-culturel donné et s'exprime par le rôle attribué à l'homme ou à la femme selon une représentation considérée comme la « norme » de la communauté affectant ainsi les comportements, les attentes de même que la répartition du pouvoir dans les relations et l'accès aux ressources pour tout un chacun.

Qu'en est-il de la santé reproductive ?

Depuis plusieurs décennies, il y a eu la prise de conscience de l'importance de la santé de la reproduction avec l'adhésion à toutes les initiatives universelles dans ce domaine incluant les aspects physiques, psychologiques et sociaux de la santé de la reproduction en impliquant aussi bien les hommes que les femmes pour la prise de décisions en matière de reproduction. Essentiellement, lors du suivi de la CIPD + 20, les résultats affichés ont montré une planification familiale universellement accessible, acceptable et de grande qualité. Aussi, les indicateurs sur l'amélioration de la santé maternelle et néonatale restent à la hauteur des ambitions. De même que les niveaux de succès

L'incidence du genre sur l'équité en santé est une réalité. Quelles sont les causes ?

Les schémas sociaux liés au genre jouent sur le comportement des usagers des structures de soins de même que celui des prestataires. Les connexions entre genre et santé donnent par ailleurs matière à réfléchir sur l'influence des déterminants sociaux et culturels sur les inégalités de santé entre les sexes. Comme illustration éloquent, le genre est mis à l'index dans de nombreuses maladies, en défaveur des hommes dans le cas de l'ostéoporose masculine qui reste moins recherchée chez les patients âgés de même que chez la femme est sous diagnostiqué que chez l'homme. Plusieurs études montrent que les femmes sont plus informées

sur l'infection à VIH et les tests de dépistage alors que les hommes demeurent plus réservés pour tester leur sérologie consacrant ainsi le schéma social de l'« homme /fort » versus la « femme/fragile ». Les rapports de genre ont incontestablement un grand impact sur les perceptions qu'ont les femmes et les hommes sur la maladie.

Pourquoi l'iniquité en matière de santé persiste ?

Les inégalités persistent et se développeront davantage en cas d'absence d'actions préventives. Par exemple l'obésité chez l'enfant, reconnue comme facteur de risque du diabète, donnera naissance aux inégalités d'accès aux ressources thérapeutiques notamment en

de la détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus et la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles y compris le SIDA sont en progression constante vers l'atteinte des objectifs escomptés. Aussi, l'introduction du vaccin le virus du papillome humain (HPV) évitera le décès chez la femme par la prévention du cancer du col de l'utérus. Globalement, les actions de santé en matière de reproduction, non seulement celles qui portent sur la contraception, la grossesse, l'accouchement et le développement de la petite enfance mais aussi celles qui soutiennent le bien-être des adolescents et des jeunes, les femmes en situation spécifiques et les personnes âgées sont structurées autour d'objectifs stratégiques visant l'élimination de maladies évitables.

Peut-on espérer un futur genérisé de la santé ?

Aujourd'hui, en post crise covid-19 et avec le Nouveau modèle de Développement adopté par notre pays, la réduction du gradient social des inégalités de santé devient un impératif. Notre vision « santé, genre et développement » s'inscrit volontairement dans une approche intersectorielle, pour mettre en relief la nécessité d'interaction entre secteurs d'activité.

Celle-ci priorise, en cohérence avec l'engagement de notre pays à la réalisation des ODD à l'horizon 2030, les actions du secteur de la santé en particulier ainsi que celles des autres secteurs pour mieux s'orienter vers une prise en compte des déterminants sociaux de la santé.

Cette nouvelle approche exige de nouveaux mécanismes de gouvernance pour assurer une synergie des actions, initiatives et interventions en faveur de la triade « santé, genre et développement ». Concrètement, l'exemple de transformation du Schéma régional de l'Offre de soins (SROS) axé sur une planification quantitative vers un schéma de Cohérence Territoriale (SCT) prenant en considération les aspects tangibles et intangibles pour la réduction des inégalités de santé, serait éloquent en s'intéressant aux gains à ajouter aux actifs de développement. Le SCT pourrait renforcer une responsabilité de proximité visant à combler un déficit d'accès ou à l'absence de sensibilisation sur un droit. Par exemple, le service d'urgence obstétrical en milieu rural, construit autour de l'agent communautaire, n'est pas la règle. C'est une mesure d'exception pour réduire le risque d'un décès évitable. En revanche, le suivi régulier durant les neuf mois de grossesse avec des visites à domicile pour les parturientes perdues de vues constituerait la proposition à l'origine de l'efficacité du SCT.

Les enjeux pour la santé de la femme

Des centaines de femmes meurent encore par ce qu'elles sont des femmes. Faute de prise en charge équitable avec les hommes, elles subissent une grande perte de chances pour une vie meilleure.

« En milieu rural dans les zones enclavées et montagneuses, une femme enceinte peut mourir par ce que la famille ne dispose pas de moyens de transport ou de moyens financiers pour se déplacer au centre de santé ou à l'hôpital le plus proche », explique une sage-femme. Il arrive même que des hommes refusent que leur épouse soit soignée par un médecin ou infirmier homme. L'impact de la violence sur la santé des femmes peut aussi être très grave, de longue durée, voire mortel.

Conscient des enjeux pour la santé de la femme, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et UNFPA ont scellé un partenariat avec l'appui des Affaires mondiales Canada pour la promotion des droits reproductifs.

Sur le plan stratégique, ce partenariat couvre l'appui à la nouvelle Stratégie de Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030, à la deuxième Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030 finalisée, au nouveau Plan National Santé Handicap 2022-2026, à la Stratégie Nationale de la Santé des personnes âgées ainsi que l'appui à la couverture sanitaire universelle.

Sur le plan opérationnel, le partenariat vise entre autres, l'appui à l'offre de soins de qualité, la modélisation ainsi que la digitalisation des services essentiels de la santé reproductive. A cela s'ajoute la promotion de la contraception de longue durée, la prévention des cancers féminins, la mise en place du dispositif minimum d'urgence pour la santé sexuelle et reproductive (MISP/RH) ainsi que l'appui au programme national de santé publique pour la prise en charge des femmes et des filles victimes de violence. Dans ce cadre, il y a eu par ailleurs, la création, des unités intégrées de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence au sein des hôpitaux publics.

« J'ai intégré La première unité pilote en 2006 à l'hôpital Ibn Zohr à Marrakech en tant que médecin légiste et depuis 17 ans, cette unité assure la prise en charge médico-légale des victimes de violences. Les assistances sociales assurent l'accueil des victimes, l'écoute et l'identification de leurs besoins. Après leur examen on les oriente en cas de besoin vers d'autres spécialités ou intervenants dans la prise en charge des victimes de violence », indique Dr Meriam ElKhalil, Responsable de l'Unité intégrée de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence à l'hôpital Ibn Zohr.

Dr Meriam ElKhalil reconnaît par ailleurs que ces unités ont changé la donne par rapport à la violence physique et sexuelle mais beaucoup reste à faire. Il s'agit entre autres, du renforcement de la sensibilisation des familles sur la prévention de la violence, la formation des professionnels de la santé pour accueillir et prendre en charge des personnes victimes de violence et enfin l'institutionnalisation de la prise en charge intégrée médicale, psychosociale et médico-légale.

Rêves égalitaires et lutte contre les violences basées sur le genre

Une nouvelle approche est menée dans la promotion des droits, de l'égalité et le renforcement de la résilience familiale par le Ministère de Solidarité avec l'appui de l'UNFPA et le soutien des Affaires Mondiales du Canada.

Le Maroc a parcouru un long chemin dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles mais les violences, les stéréotypes et les discriminations basées sur le genre persistent. Il s'agit en fait d'une question complexe et multidimensionnelle où s'entrecroisent les aspects social, culturel, pédagogique, juridique et économique. Pour lutter contre ce phénomène et déconstruire les normes discriminantes, une série de campagnes d'envergure a été organisée par le ministère de la Solidarité, de l'insertion et de la Famille, en partenariat avec l'UNFPA et l'appui de Affaires Mondiales Canada. Aussi, tout au long des 16 jours d'activisme

annuellement, des caravanes de sensibilisation sont déléguées dans plusieurs régions du Royaume ainsi qu'une série d'événements menée aussi bien par les institutions nationales que par les organisations de la société civile, les médias et le secteur privé pour attirer l'attention sur la violence à l'égard des femmes et des filles, mais aussi pour partager les connaissances et les approches innovantes en la matière.

#Mansektouch contre la cyberviolence

L'accroissement de la cyberviolence qui touche les femmes et les jeunes

filles de manière disproportionnée inquiète également les responsables et l'opinion publique. Celle-ci prend diverses formes, comme le harcèlement, les menaces de viol, d'agression sexuelle ou de meurtre sur internet en particulier sur les réseaux sociaux et peut être à l'origine de traumatismes psychologiques pour les victimes.

Mme Awatif Hayar, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille appelle par ailleurs à durcir les peines liées à la cyber-violence lors du lancement de la 20ème campagne nationale de sensibilisation contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Cette dernière a été marquée par le lancement d'un Teaser et Spot officiel sur les réseaux sociaux avec l'hashtag #Mansektouch, pour sensibiliser les jeunes contre la violence numérique et ses conséquences physiques et psychologiques pouvant briser des vies. Des messages de sensibilisation ont été diffusés sur les écrans des bus de la région Rabat Salé en plus de l'illumination du bâtiment de IAM, et l'affichage du slogan de la campagne. A cela s'ajoute des centaines d'activités organisées dans les différentes régions entre autres, l'organisation des conférences, pièces de théâtre, formations sur la violence numérique et son impact sur la famille, la société.

« L'espace virtuel est aujourd'hui codifié avec des lois et des dispositions, et au Maroc nous devons durcir les peines concernant la violence numérique contre les femmes et les filles et travailler tous pour lutter contre ce phénomène », souligne la ministre lors de l'une de ses interventions. Les violences numériques ont atteint 1,5 million de femmes et de filles selon l'enquête nationale du HCP (2019) et ont connu une augmentation conséquente depuis la propagation du coronavirus et le confinement, passant de 35% en 2011 à 84,1% en 2020. Le ministère est par ailleurs, soutenu par UNFPA pour que l'espace digital soit un espace responsable et sûr pour les femmes et les filles au Maroc.

Renforcement de la prise en charge des survivantes à la violence

Le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille a lancé plusieurs actions dont le programme d'appui aux centres d'écoute et d'orientation juridiques des femmes victimes de violence, la mise en place et l'appui de la plateforme « Kolona Maak » pour l'écoute, le soutien et l'orientation lancé par l'Union Nationale des Femmes Marocaines. Cette plateforme est destinée aux femmes et aux filles en situation de vulnérabilité, afin d'accueillir leurs plaintes et doléances et les orienter vers les acteurs qui offrent des services de prise en charge, tels que le Ministère public, les services de Sûreté Nationale, la Gendarmerie Royale, les établissements multifonctionnelles pour les femmes et les centres d'accueil de l'Union Nationale des Femmes Marocaines. Cette plateforme, fonctionne 24h/24 et 7j/7 via une ligne téléphonique directe (8350) pour aider les femmes. Elle est également accessible à travers une application mobile pour apporter de l'aide aux cas urgents, grâce à la géolocalisation. Elle a permis, jusqu'à aujourd'hui, la prévention de cas graves de violence à l'égard des femmes sous diverses formes, et elle a joué un rôle

important pendant la période de confinement sanitaire, en assurant l'offre de ses services aux femmes victimes de violence en particulier, y compris les femmes marocaines résidant à l'étranger.

Stratégie Green Inclusive Smart Social Regeneration (GISSR) 2022-2026 et UNFPA

Dans le cadre de la stratégie Green Inclusive Smart Social Regeneration (GISSR) 2022-2026, l'accent est mis sur l'innovation dans les services sociaux en favorisant la digitalisation, l'amélioration des mécanismes de ciblage et le renforcement de la qualité des services sociaux. Le travail conjoint avec UNFPA vise la promotion des droits, de l'égalité et le renforcement de la résilience de la famille pour faire face aux risques sociaux. Le partenariat met également l'accent sur l'accompagnement des collectivités territoriales pour relever le défi social et le déploiement d'une Task Force pour conduire le changement, garantir la convergence et renforcer le partenariat avec l'ensemble des parties prenantes.



CLIN D'OÛIL

Approches innovantes pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes et des filles.

La Politique nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles à l'horizon 2030 est élaborée sur la base des quatre piliers internationalement reconnus, portant sur la prévention, la protection, le prise en charge et la poursuite judiciaire, explique Mme Awatif Hayar, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille lors du lancement de la 20ème campagne nationale de sensibilisation contre les violences faites aux femmes et aux filles en 2022. Cette politique vise selon Mme la Ministre à « faciliter l'accès immédiat à tous les services, à contribuer à la protection et à l'autonomisation des femmes en situation difficile et à contribuer à changer les normes sociales et culturelles marquées par la violence et les stéréotypes. Elle précise que pour pouvoir cerner ce phénomène, le ministère table sur différents programmes dont la digitalisation pour avoir des données scientifiques et exactes, élargir la base de données des bénéficiaires et améliorer les mécanismes de ciblage pour plus d'efficacité. Dans la foulée, il y a aussi le lancement du nouveau concept « GISR » en mettant à niveau des centres sociaux pour améliorer les services de prise en charge et aussi en renforçant la collaboration entre différents intervenants dans le cadre d'une ingénierie sociale efficiente et efficace.

Avancer les droits à la santé sexuelle et reproductive.

Les droits à la santé sexuelle et reproductive et le renforcement du plaidoyer pour lutter contre la pratique du mariage des enfants sont au cœur du partenariat entre le CNDH et l'UNFPA-Maroc avec le soutien des Affaires Mondiales du Canada.

Le partenariat scellé entre le CNDH et l'UNFPA, avec le soutien des Affaires mondiales du Canada, met l'accent sur le renforcement du plaidoyer pour lutter contre la pratique du mariage des enfants et la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive. Il est question entre autres, de faciliter l'accès aussi bien à l'information en la matière qu'aux services, et à faire connaître aux victimes de violence leurs droits et les voies de recours disponibles.

Inégalités d'accès des femmes et des filles à la santé

Permettre aux femmes et jeunes filles de prendre en main leur destin passe entre autres, par leur autonomisation et développement plus inclusif pour atteindre leur plein potentiel, mais aussi par l'accès aux soins et à la santé, notamment en ce qui concerne leur droit à la santé sexuelle et reproductive. Cela comprend l'accès à l'hygiène menstruelle, aux soins de santé obstétricale, aux moyens de contraception et aux traitements des infections sexuellement transmissibles comme le VIH/SIDA. Les inégalités d'accès des femmes et des filles à la santé les exposent aux infections sexuellement transmissibles, aux avortements clandestins et grossesses précoces non désirées et à risque. « La réponse doit être non seulement politique et législative, mais aussi culturelle, éducative et sociale afin d'en garantir l'effectivité », indique Amina Bouayach, présidente du

CNDH, lors de l'une des conférences organisées en partenariat avec l'UNFPA-Maroc. Et précise que la mobilisation des différents acteurs, le renforcement de leurs capacités et l'adoption d'approches holistiques en matière de renforcement de l'effectivité des droits permettront de faire face à ces inégalités et au-delà assurer les droits et les choix pour tous. A ce titre, une série de formations est organisée sur le Droit à la Santé Sexuelle et Reproductive en faveur des commissions régionales des droits de l'homme, des associations/ONG ainsi que l'analyse des questions de Santé Sexuelle et Reproductive dans une perspective de droits et de genre. A cela s'ajoute des capsules-vidéos sensibilisation largement diffusé sur les réseaux sociaux. Dans ce cadre, il y a lieu de souligner entre autres, la célébration désormais annuelle de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle depuis 2021 au Maroc. Celle-ci met le focus plus que jamais sur les droits des femmes et des filles les plus vulnérables ainsi que sur les difficultés qui entourent la menstruation face aux idées reçues, au manque d'accès aux protections hygiéniques et l'absence de sanitaires propres et privées dans les écoles à l'origine souvent de la déscolarisation des filles et leur exposition aux mariages et aux grossesses précoces.

Guide sur le droit à la SSR en dialectes marocains et autres langues

Parmi les initiatives marquantes du CNDH dans le cadre du partenariat avec l'UNFPA, figure l'élaboration

d'un guide sur le droit à la santé sexuelle et reproductive développé par le CNDH et le FNUAP, élaboré en Arabe-Darija, en Amazighe, en langue des signes, et en français. Ce guide est un outil pratique mettant à la disposition des acteurs et de l'opinion publique des informations précises sur la santé sexuelle et reproductive. Il permet d'une part de comprendre différents enjeux pour pouvoir agir et d'autre part de montrer l'importance d'intégrer les femmes et les jeunes filles, souvent moins bien soignées, dans les parcours de santé, au niveau physique et psychologique.

Justifications judiciaires du mariage précoce

L'étude sur les justifications judiciaires du mariage des filles mineures, réalisée par le CNDH en partenariat avec l'UNFPA et présentée à l'occasion des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre en décembre 2022 met le coup de projecteur sur l'article 20 et l'article 16 de la Moudawana (Code de la famille) qui accorde exceptionnellement le droit aux juges des affaires familiales d'autoriser les mariages des filles mineures. Une dérogation qui est passé « d'une exception à une règle en raison des conditions d'octroi des autorisations par les tribunaux ». Les raisons avancées par les magistrats sont les questions liées aux mœurs et conditions économiques et sociales difficiles ainsi que pour éviter les relations sexuelles hors mariage. Ces mariages sont aussi autorisés en cas de mineures mariées à leurs violeurs après consentement des parents et tuteurs. L'étude révèle aussi que par



rapport à l'examen médical, 76% des personnes questionnées considèrent que le certificat médical est suffisant pour décider de l'aptitude de la fille pour le mariage alors que 24% assurent exiger un rapport bien détaillé. Autre fait marquant, 58% des participants indiquent que la réponse aux demandes de mariage des mineurs est obtenue le jour même alors que 11% disent que la procédure peut durer plus d'une semaine. Aussi, faute de moyens

financiers, 47% des tuteurs légaux préfèrent, en cas de refus de demande d'autorisation, déposer une nouvelle demande au lieu d'un recours contre la décision auprès de la Cour d'Appel. 76% des participants déclarent que l'enquête sociale, procédure prévue par la loi avant autorisation du mariage des mineurs, a lieu au sein même du tribunal, contre 23% qui indiquent la réaliser à l'extérieur du tribunal. D'après l'étude, ces enquêtes sont généralement menées

par les juges (53%) contre 32% des enquêtes réalisées par les assistants sociaux. A l'issue de cette étude, le CNDH appelle à la suppression de l'exception autorisant le mariage des mineurs et recommande la révision de la loi organisant la profession d'assistant social et le code de la famille ainsi que le développement d'une conception unifiée de l'intérêt supérieur de l'enfant, afin que sa représentation soit uniforme entre tous les juges.



Approche participative des jeunes du Maroc dans l'Examen Périodique Universel.

Dans le cadre d'une approche participative des jeunes du Maroc dans l'Examen Périodique Universel (EPU), le CNDH a organisé, en partenariat avec UNFPA UPR Info et l'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains et avec l'appui financier de l'Ambassade du Canada au Maroc, une série de formation au profit des jeunes défenseurs des droits de l'Homme des 12 différentes régions du Royaume. Ces formations ont permis de renforcer leurs capacités et connaissances relatives au processus de l'Examen périodique universel et de les accompagner pour rédiger un rapport parallèle conjoint sur les droits des femmes et des filles. Le réseau baptisé « Union associative de la jeunesse marocaine pour la protection des droits de l'Homme » constitué suite à ces formations, a par ailleurs soumis le rapport parallèle EPU du CNDH dans le cadre du 4ème cycle de l'EPU. Il y a lieu de souligner que ce groupe de jeunes a été sélectionnés par UPR info pour discuter de la situation des droits de l'Homme au Maroc avec les Etats membres des Nations unies le 31 août à Genève, dans le cadre de la 41ème pré-session de l'EPU. Pour rappel, le Royaume du Maroc a été examiné quatre fois, dans le cadre de l'EPU en 2008, 2012, 2017 et 2022. L'Examen Périodique Universel est un mécanisme qui permet de passer en revue les réalisations et le suivi des engagements des Etats en matière des Droits de l'Homme.

Éradiquer Le mariage précoce nécessite des actions convergentes et multisectorielle

Interview
M. El Hassan El Mansouri
Secrétaire Général de l'Observatoire National du Développement Humain ONDH.

Le mariage précoce continue de sévir dans la société marocaine brisant les destins de milliers de jeunes filles, hypothéquant leur avenir et celui des générations futures.



Le mariage des mineures est un phénomène complexe fréquent dans la société marocaine. Qu'est ce qui ressort de l'étude récente menée par l'ONDH ?

L'ONDH a lancé l'étude sur le mariage des mineures en 2012. Celle-ci, reconduite annuellement, permet la collecte d'un certain nombre de données, leur suivi et une analyse dynamique. Partant de là, nous avons constaté que le mariage des mineures persiste, et ce, malgré les textes juridiques, les campagnes de sensibilisation et les efforts consentis par tous les intervenants. Le mariage précoce n'est plus un phénomène

seulement rural. Il touche désormais les grandes villes notamment au niveau des périphéries, avec un taux élevé dans les régions de Marrakech, d'Azilal et de Casablanca.

En termes de niveau de vie, l'étude révèle que le mariage des mineures est répandu chez les familles pauvres et défavorisées, dont le chef travaille essentiellement dans le secteur de l'informel. Il est aussi fréquent chez les familles dont les parents sont d'origine rurale et ayant un niveau d'instruction relativement bas. L'étude révèle que le pourcentage des filles mariées avant l'âge de 18 ans tend à reculer en fonction du niveau d'instruction.

Les conséquences du mariage précoce ont de lourds impacts sur la vie de la jeune fille : sur sa santé, sur la santé maternelle, sur la mortalité infantile et maternelle mais aussi sur la vie des enfants, qui à leur tour, ont un niveau d'instruction modeste. Le mariage précoce tend donc à conforter le cercle de la pauvreté et de l'ignorance.

Les enfants reproduisent le même schéma que leurs parents ?

Nous avons l'impression que les enfants tendent à connaître des niveaux de vie comparables à ceux de leurs parents. Le mariage précoce constitue une des toutes premières difficultés pour briser le cercle vicieux de l'exclusion et de la pauvreté. L'analyse des données de l'enquête qualitative auprès des femmes mariées avant 18 ans, des femmes mariées après 18 ans et des filles susceptibles d'être mariées avant 18 ans, révèle que la quasi-totalité des femmes mariées mineures regrettent le mariage précoce. La vie est généralement pénible pour la fille quand elle intègre sa belle-famille, sans réels moyens pour se défendre. Ces femmes-enfants déclarent aussi qu'elles ne peuvent pas suivre leurs enfants dans leurs études et qu'elles n'arrivent pas à les accompagner dans un parcours de réussite.

Comment les parents expliquent le mariage précoce de leurs filles ?

Plusieurs facteurs économiques, sociaux et culturels sont à l'origine du mariage de mineures.

Les parents avancent généralement trois raisons. Ils déclarent qu'ils ne peuvent pas scolariser la fille à cause, entre autres, de l'éloignement de l'école et de la promiscuité. Ils n'acceptent pas que leur fille fréquente d'autres élèves, surtout

quand elle arrive à la puberté. La seconde raison est sociétale. Les parents, essentiellement du rural, pensent que la fille doit se marier le plus tôt possible, au risque de rester célibataire, ce qu'ils redoutent particulièrement. La troisième raison, liées aux précédentes est que les parents cherchent à marier la fille le plus rapidement possible, par crainte que son comportement, en particulier à l'adolescence, puisse porter atteinte à la réputation de la famille.

Quid de l'arsenal juridique ?

Le Maroc a instauré plusieurs réformes (Constitution, code de la famille) en vue de promouvoir l'égalité homme-femme et l'amélioration des droits de la femme au sein de la cellule familiale. Il s'est engagé dans le cadre des Objectifs du Développement Durable, en particulier l'ODD5 qui concerne les femmes, à déployer davantage d'efforts pour faire face à cette pratique matrimoniale de 15 à 18 ans. Pourtant, la prévalence de ce phénomène reste prononcée en raison de l'écart entre les lois et la réalité d'une partie de la société marocaine, qui conserve un certain archaïsme à cet égard. Les dérogations permises par l'article 20 du Code de la famille sont ainsi devenues en quelque sorte la règle.

La fille mineure peut se présenter au juge en étant enceinte ou ayant déjà un enfant. Elle cherche avec ses parents ou le prétendant fiancé à régulariser la situation matrimoniale.

De fait, l'éradication du mariage des mineures nécessite des actions convergentes et multisectorielle agissant à la fois sur la prévention que sur l'intervention, une politique publique dédiée spécifiquement à la lutte contre cette forme de mariage.

Quelles sont les solutions proposées ?

Les solutions qui ressortent de l'étude ont été formulées dans le sens d'agir sur les multiples facteurs qui favorisent le mariage des mineurs notamment :

- Réviser du Code de la famille, en supprimant les dispositions juridiques permises au mariage des mineures, et la mise en place de sanctions à l'encontre des autorités judiciaires qui ne se conforment pas aux dispositions de la loi ;
- Généraliser l'offre de services et d'infrastructures sociaux de base, afin de permettre aux filles les plus fragiles d'accéder à leurs droits fondamentaux ;
- Rendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, tout en étendant en parallèle les opportunités de formation professionnelle et d'éducation non formelle au monde rural.
- Mieux sensibiliser les communautés traditionnelles aux risques et aux dangers inhérents au mariage des mineures, à travers l'action associative ou l'approche par les pairs, en faisant appel à des personnes influentes au sein des communautés.

Quelle est la place accordée à cette question dans votre partenariat avec UNFPA ?

Nous avons placé cette thématique et celle plus large de la protection de la fille et de la femme, au cœur de nos préoccupations conjointes.

L'UNFPA apporte son appui en encourageant les textes et programmes visant à mettre fin au mariage des mineures. Il accompagne aussi les jeunes femmes mariées, notamment en matière de planification familiale et santé maternelle. Ce partenariat qui lie nos deux institutions est exemplaire.

Comment voyez-vous les perspectives de ce partenariat dans le futur ?

UNFPA est l'un de nos partenaires stratégiques, avec lequel nous partageons une vision globale en matière de développement humain. Le Maroc, en phase d'achèvement de sa transition démographique, connaît son premier dividende démographique. Cela représente une véritable opportunité en termes de création de richesse et de bien-être de la population, mais aussi, un défi lié essentiellement à l'emploi. Aussi, il est essentiel de profiter de cette fenêtre démographique, pour continuer à travailler sur la question des jeunes, leurs besoins réels et prioritaires aujourd'hui, et leurs attentes, en tenant compte de la dimension du genre.

CLIN D'OÛIL

L'étude sur le mariage des mineures permet, à travers une analyse dynamique de deux groupes (mariées avant et après 18 ans) d'apporter un éclairage sur ce phénomène complexe et d'alimenter le débat public sur la question. Cette étude est basée sur une méthodologie mixte, combinant les approches quantitative et qualitative.

Elle permet la collecte de données auprès d'un panel de ménages suivi depuis 2012 pour comprendre, comment les filles et les femmes évoluent, selon leur niveau d'instruction, leur situation matrimoniale et économique.

Elle offre la possibilité faire des comparaisons entre le profil des femmes mariées avant ou après 18 ans, en vue d'apporter des réponses ciblées en termes de prévention et d'autonomisation, en particulier des filles en milieu rural. En 2022, l'étude sur le mariage des mineures conduite par l'ONDH a été réalisée en partenariat avec l'UNFPA, dans le cadre du soutien de Affaires Mondiales du Canada, l'UNICEF et l'ONU Femmes.

Miser sur les futurs leaders religieux pour lutter contre les stéréotypes et la violence de genre

Interview
Dr. Ahmed El Khamlichi
Directeur de l'Etablissement Dar El Hadith El Hassania



Est-ce que l'image que reflète Dar El Hadith El Hassania répond à vos attentes ?

Dar El Hadith El Hassania est dotée d'un enseignement spécifique multidisciplinaire permettant aux lauréats d'approfondir leurs connaissances en matière des sciences de la Chariaâ, de la pensée et de l'histoire islamiques, des sciences humaines et sociales et des religions comparées avec une maîtrise des langues et des outils de réflexion méthodologique moderne pour appréhender au mieux les réalités d'aujourd'hui et les évolutions des sciences et de la connaissance.

Il reste encore des choses à améliorer notamment l'ouverture de nos étudiants, futurs oulémas et leaders religieux sur différents courants de pensées pour être plus en harmonie avec les réalités et les évolutions de la société. Nous sommes satisfaits de la qualité et la richesse de l'enseignement et de l'ouverture de l'institution sur son environnement tout en restant fidèles à l'esprit des textes référentiels dans le traitement

des différentes questions qui se posent aux musulmans à l'époque contemporaine.

Quid de la place de la femme leader religieuse ?

Dar El Hadith El Hassania ouvre ses portes à tout le monde sans distinction ou discrimination. La femme est présente de manière forte au niveau du corps professoral comme au niveau de l'administration. Nos lauréats femmes leaders sont par ailleurs très présentes dans la vie sociale et publique et assument leurs missions avec brio.

Quelle motivation derrière la coopération UNFPA et Dar El Hadith El Hassania ?

Ce programme de coopération vise le renforcement des capacités des jeunes pour être au diapason avec les nouvelles mutations et l'évolution de la société et du monde. Il s'inscrit dans la continuité de notre vision ayant pour objectif la formation des jeunes leaders plus cultivés, mieux ouverts sur leur environnement.

Il y a un avant et un après pour des étudiants l'établissement Dar El Hadith El Hassania (EDHH) grâce aux ateliers théâtre, photographie et caricatures, appliqués dans une dynamique de sensibilisation des jeunes et des femmes en situation de vulnérabilité.

Inscrits dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes, les ateliers de réflexion interactifs sur le rôle des institutions universitaires de l'enseignement religieux et des leaders religieux dans l'encadrement des jeunes et la prise en charge des personnes vulnérables marquent le début d'un partenariat inédit dans le monde arabe entre l'UNFPA et l'Etablissement Dar El Hadith El Hassania (l'EDHH) avec l'appui des Affaires mondiales du Canada. Ces ateliers lancés en 2021, ont plongé les étudiants dans le monde des arts expressifs : théâtre, photographie et caricatures pour amorcer des approches innovantes chez ces futurs leaders religieux dans l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité.

Planter des graines...

« C'est une expérience très lumineuse. L'atelier théâtre m'a permis de m'exprimer sur des sujets de société et leur mise en scène. Il m'a reconnecté à mon enfance mais avec ma personnalité d'aujourd'hui, mon savoir développé et m'a permis de me projeter dans l'avenir », confie Asmaa Benabdellah étudiante à l'EDHH.

Une autre étudiante, Hajer Ghamri affirme découvrir la force de l'image et de la caricature comme outils d'expression et de sensibilisation alors qu'ils sont utilisés souvent dans la moquerie et les critiques

sur les réseaux sociaux. « J'ai participé à la production d'une caricature sur le mariage des mineures avec un dessin d'une enfant-mère enceinte et un biberon à la main, regardant avec envie d'autres enfants sur le chemin de l'école. Cette caricature est plus parlante », explique-t-elle. La caricature a aussi séduit Sanae Chalbi. « Elle est universelle pour transmettre les messages et n'a pas besoin de savoir lire et écrire pour comprendre », explique-t-elle.

Chaïmaa Serraj et Hafsa Bourkadi, affirment qu'il y a un avant et un après ces ateliers. Ces concepts ont réveillé la créativité en lien avec la réalité. Et ont fait émerger une prise de conscience par rapport à des sujets de débats de société.

Accompagnement et promotion des normes sociales positives

Dans le cadre de la coopération liant l'UNFPA et l'EDHH plus de 200 étudiants ont été formés sur les modèles d'intervention et d'accompagnement des jeunes en situation difficile et la promotion des normes sociales positives. Une quarantaine est formée pour encadrer leurs pairs dans des ateliers interactifs et ludiques (théâtre, caricature et photographie). Des guides didactiques et pédagogiques ont été conçus dans la foulée sur l'éducation par les pairs en plus des mallettes comprenant des guides d'animations en ligne, d'ateliers ludiques.

« Ces ateliers visaient le renforcement des capacités de nos étudiants dans les domaines de l'intervention sociale,

leur sensibilisation à l'importance d'exploiter le savoir acquis au sein de l'institution et à le nourrir par des approches novatrices pour une meilleure intervention auprès des vulnérables », explique Dr Achouk, Directeur-adjoint responsable du partenariat. Et précise que des leaders religieux bien formés en communication et en médias numériques peuvent servir mieux leurs communautés, contribuer à la résolution de problèmes et conflits. Et au-delà corriger les concepts, les stéréotypes sur l'islam, les musulmans et les institutions religieuses pour la promotion du dialogue interculturel et interreligieux.

Dr Bouchra Chakir, professeur à l'EDHH et coordinatrice du programme souligne le changement d'attitude positif chez les étudiants. L'engouement est surtout enregistré chez les filles en majorité à l'EDHH. Les ateliers interactifs ont libéré leur potentiel dans les domaines du théâtre, la photographie et les caricatures et ont mis la lumière sur des approches innovantes pour toucher facilement une population vulnérable.

« J'ai un doctorat en produits culturels et société et j'ai eu la chance à 20 ans d'effectuer un stage à Paris au théâtre La Cartoucherie sous la présidence du metteur en scène Ariane Mnouchkine et qui m'a marqué à vie. De fait, je connais la valeur du théâtre, l'art de la vie et j'ai déjà initié mes étudiants. Mais l'expérience avec l'UNFPA a créé un déclic chez eux surtout après avoir joué sur une vraie scène de théâtre et parler en public des questions sociétales comme la situation de la femme et des jeunes filles,

la violence, la drogue et le viol », confie Dr Bouchra Chakir.

Pour elle, l'évolution du rôle du leader religieux au sein de la société n'est plus un choix, mais une nécessité historique, économique et politique. « Nos étudiants ont besoin d'aller sur le terrain à travers des actions de proximité. Les femmes leaders religieuses ont par ailleurs un grand rôle auprès des femmes surtout quand il s'agit de sujet tabou », ajoute-t-elle.

Autre fait marquant, l'ouverture des jeunes leaders religieux de l'EDHH sur leur environnement à travers la rencontre des futurs acteurs/formés à l'Institut National de l'Action Sociale et la visite du Centre de Rééducation d'Oukacha et du Centre Mohammed VI des Handicapés. Pour Dr Bouchra Chakir, ces actions au cœur de la coopération avec l'UNFPA, s'inscrivent dans la philosophie de l'EDHH de plus en plus ouvert sur le monde socioculturel environnant et conscient du rôle du religieux dans la sensibilisation, l'accompagnement des populations vulnérables et la lutte contre toutes les formes de la violence à l'égard des femmes et des filles.



Engagements pour la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive

L'AMPF multiplie les actions avec l'appui de l'UNFPA pour la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des jeunes filles vulnérables.

Au centre de l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) de Takadoum à Rabat, le quotidien se déroule au rythme de rencontres de sensibilisations en enchaînant prises en charge des personnes vulnérables, consultations gynécologiques et counseling pour que les femmes puissent choisir la méthode de contraception qui leur conviennent le mieux. Elles sont nombreuses à se presser au centre pour le suivi ou pour avoir des informations surtout lorsqu'il s'agissait de grossesses, de visites prénatales, de moyens de contraception, de dépistage et même de violences conjugales comme d'ailleurs au niveau de plus d'une vingtaine de centres pilotés par l'association.

Briser les tabous ...

L'AMPF multiplie ses actions de plaidoyer notamment avec l'appui de l'UNFPA pour la généralisation des services de santé Sexuelle et reproductive SSR, l'accès à la contraception, la lutte contre les grossesses non intentionnelles et l'avortement à risque en passant par les questions du genre, des jeunes, VIH/Sida et plaidoyer. Ce travail est appuyé dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé sexuelle et Reproductive et de l'égalité des genres au Maroc, mis en œuvre avec l'appui des Affaires mondiales du Canada depuis 2018.

« Les conseillères sensibilisent les bénéficiaires par rapport entre autres, aux grossesses précoces qui poussent les filles à abandonner l'école pour devenir mères-enfants », explique Dr Latifa Mokhtar Jamaï, Présidente Déléguée de l'AMPF. Cette gynécologue-obstétricienne connaît trop bien combien les grossesses non désirées et précoces peuvent briser des vies sans parler de l'avortement clandestin, principale cause de décès chez les adolescentes.

Jeunes et droit à l'éducation sexuelle complète

La question des jeunes et l'éducation sexuelle complète est également au cœur de ce partenariat. L'objectif étant de promouvoir l'accès des jeunes à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive, leur permettant de faire des choix éclairés sur leur corps et leur avenir.

« Les jeunes se rabattent sur l'internet où ils n'ont pas la formation correcte et où ils encourent le risque d'être manipulés et exploités par des personnes dangereuses », explique Dr Jamaï. Elle précise que le partenariat stratégique avec l'UNFPA consolide différentes initiatives ciblant les jeunes tels que la création des clubs de santé sexuelle et reproductive dans les écoles et maisons de jeunes visant à améliorer l'accès à l'information, l'éducation et les services en la matière.

Imams et morchidates pour sortir la santé sexuelle et reproductive de l'ombre

L'expérience de l'AMPF avec les Morchidates (prédicatrices) et les imams s'avère édifiante. Ils ont été associés à la formation à la santé reproductive et sexuelle pour toucher jeunes filles, garçons, parents et familles. « Les hommes écoutent mieux la parole des religieux alors que les femmes approchent facilement les Morchidates pour leur posaient des questions par rapport à la religion et la vie de couple », explique Dr Latifa Jamaï, Ceci étant, le plaidoyer pour la santé et les droits sexuels et reproductif demeure le cheval de bataille de l'AMPF.

“

Les jeunes se rabattent sur l'internet où ils n'ont pas la formation correcte et où ils encourent le risque d'être manipulés et exploités par des personnes dangereuses.



Dr Latifa Mokhtar Jamaï,
Présidente Déléguée de l'AMPF

CLIN D'OÛIL

Quand les adouls s'impliquent dans l'habilitation des jeunes au mariage

Le Programme d'habilitation des jeunes au mariage est une première au Maroc. Fruit de la collaboration entre l'AMPF, l'UNFPA, l'Ordre National des Adouls et les Conseils régionaux des Adouls, ce programme a pour objectif de réduire les risques liés à la santé sexuelle et reproductive qui peuvent nuire à la santé et conduire au divorce et à l'éclatement de la famille. Au menu figure des formations aux adouls sur les droits à la santé sexuelle et reproductive et violences conjugales, l'élaboration d'un livret d'information et de sensibilisation destiné aux jeunes mariés et d'un mooc habilitation au mariage avec des cours ouverts aux visiteurs anonymes pour mieux préparer la vie de couple.

« L'acte de mariage est le point de départ d'une vie commune qui devrait être basée sur la capacité à fonder une famille, la stabilité financière et psychologique, la quiétude et le respect des droits de santé reproductive et sexuelle. L'implication des adouls dans cette dernière question permet d'éviter beaucoup de problèmes de couple », souligne Dr Youssef Ait Lhou, adoul et président du Conseil Régional des adouls de Rabat. Des intervenants sont allés plus loin dans la réflexion en proposant au-delà des campagnes de sensibilisation notamment dans le rural, des analyses médicales obligatoires pour les futurs mariés à la charge de l'Etat et la création de centres de formation pour l'habilitation au mariage.

Habilitation et relation homme-femme

Quand le mariage est scellé, les questions sur la capacité matrimoniale, la santé aussi bien physique que psychologique et les droits à la santé sexuelle et reproductives sont rarement abordées. « Les familles n'aiment pas parler de ces questions-là dans un mariage qui rime souvent avec fête et cadeaux », Dr Nadia Cherkaoui, l'une des premières adoul femmes auprès du tribunal de première instance de Rabat. Pour elle, les évolutions rapides de la société marocaine suscitent une analyse profonde notamment sur comment construire un couple solide pour fonder une famille avec moins de violence, de problèmes sociaux et de drames.

« Je travaille dans une région de Rabat avec un taux d'analphabétisme élevé et une grande pauvreté et où le mariage est perçu comme une destinée pour la fille. Elle-même parfois, cherche à se marier rapidement notamment après une relation via les réseaux sociaux », indique-t-elle.

« On se marie pour faire plaisir aux parents, réparer une erreur, un viol, ... Il m'arrive d'acter le mariage d'un jeune couple et un mois après, ils se présentent pour divorcer. Le programme d'habilitation est important puisque l'adoul, témoin des débuts ou des fins des mariages, est doté de mécanismes nécessaires à la conscientisation des jeunes, peut changer des trajectoires de vie », précise-t-elle.

Acteurs de proximité et Droit à la santé reproductive et sexuelle et à l'égalité de genre

Les acteurs associatifs, intervenants sociaux et professionnels de la santé et depuis peu des acteurs de proximités comme les adouls, font partie des acteurs essentiels confrontés dans leur pratique quotidienne au bafouement des droits des femmes à une liberté de choix, à une santé reproductive et sexuelle et au droit à une vie digne sans violence.



« Le ministère de la santé se met sur des thématiques comme la SSR déjà abordées depuis des années par l'AMPF en partenariat avec UNFPA. C'est une révolution en douce qui donne des résultats probants.

Pr Maamri Abdellatif, Directeur exécutif de l'AMPF / Rabat

L'élargissement du champ d'intervention avec son ouverture sur des sujets d'actualité notamment la santé sexuelle et reproductive selon son Directeur Exécutif, Pr Maamri Abdellatif. « *Le travail sur des sujets tabous, nous a permis de passer d'un concept plus accentué sur la planification familiale et les méthodes contraceptives à un concept plus large qui est la santé sexuelle et reproductive notamment en partenariat avec UNFPA et appui des Affaires mondiales du Canada* », précise-t-il. Pour ce professeur universitaire et ancien haut cadre de la santé publique, l'AMPF avec l'appui de ses partenaires assure sa mission de promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive, offre des prestations de santé sexuelle et reproductive et facilite l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive à la population vulnérable notamment les jeunes, les adolescents, les femmes et les jeunes filles. Elle se met aussi sur la recherche, des études et des enquêtes de terrain dont les résultats constituent la base de ses actions de plaidoyer sur la santé reproductive et sexuelle. L'AMPF et l'UNFPA mènent par ailleurs un partenariat stratégique pour la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive, soutenir le plaidoyer pour l'accès des adolescents et des jeunes à une éducation sexuelle complète et à des informations et services de santé sexuelle et reproductive, adaptés à leurs besoins et pour faire des choix informés et éclairés.



« La contribution des adouls à la sensibilisation sur la SSR, la violence à l'encontre des femmes, le mariage des mineurs traduit l'évolution de la mission de l'ADoul.

Dr Nadia Cherkaoui, l'une des premières femmes adouls / Rabat

Docteur et spécialiste des religions comparées avec à son actif plusieurs articles et études sur la femme en Islam à l'Université Mohamed V à Rabat, Dr Nadia Cherkaoui a fait le choix de devenir adoul, une profession exclusive aux hommes jusqu'à ce qu'elle soit officiellement autorisée aux femmes suite à une décision royale historique. « *Les femmes sont les plus rassurées par notre présence surtout celles issues du monde rural. La communication s'avère plus facile et fluide entre autres par rapport aux mariages, les droits et la religion et depuis quelques mois on parle d'habilitation au mariage et de santé reproductive* », explique-t-elle. Le travail de terrain, les actions et les interactions avec les populations lui ont fait découvrir d'autres facettes de la société et ses maux entre autres l'intimidation dont sont victimes les femmes, le harcèlement, la désintégration familiale et la pauvreté et surtout le manque criant des informations par rapport au mariage, responsabilités, droits et santé sexuelle et reproductive.

« Les cas les plus marquants en 17 ans de travail comme médecin légiste, sont les enfants qui ont subi des agressions sexuelles et victimes d'inceste. Il y a aussi les femmes qui n'ont pas de ressources et qui subissent la violence répétée de la part des maris par ce qu'elles n'ont pas où aller et abandonner leurs enfants.



Dr Meriam ElKhalil, Médecin Légiste Responsable de l'Unité intégrée de prise en charge de femmes et d'enfants victimes de violence / Hôpital Ibn Zohr Marrakech

La première Unité intégrée de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence a été créée en 2006 à l'Hôpital Ibn Zohr à Marrakech. « *J'ai été la première praticienne à rejoindre cette unité hospitalière pilote. Je me rappelle que dès le début, nous avons reçu des équipements avec l'appui de UNFPA qui s'est d'ailleurs poursuivi et depuis quelques années pour avoir la pilule d'urgence* », indique Dr Meriam ElKhalil. Une circulaire ministérielle en 2008 a généralisé en 2008 les unités d'accueil de femmes et enfants victimes de violence au niveau de tous les hôpitaux régionaux ou préfectoraux et il existe aujourd'hui près de 118 au niveau national.

« *Au sein de notre unité, deux assistantes sociales assurent l'accueil, l'écoute et l'identification des besoins des victimes de violence soit pour une prise en charge médicale, gynécologique ou pour avoir un certificat médical après un examen. Elles sont soit orientées vers l'unité par des associations ou d'autres services comme la cellule du tribunal de première instance, la préfecture de police et les associations et ONG la victime* », explique-elle. Il s'agit souvent de personnes qui vivent un traumatisme psychologique et physique. « *C'est pour cela qu'il est important d'enrichir l'unité par la présence d'un psychologue ou d'un psychiatre au moins 2 à 3 fois par semaine. Les victimes sont souvent dans un état mental grave et nécessite une prise en charge psychologique urgente* », précise Dr ElKhalil.

Education par les pairs pour une société plus égalitaire

Le projet « Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive et l'Égalité Genre », lancé avec le soutien de UNFPA Maroc et des Affaires Mondiales Canada démontre que l'éducation par les pairs offre une opportunité de repenser la prévention en direction des jeunes.



« L'éducation-promotion des droits à la santé reproductive et sexuelle par les pairs a changé ma vie. Elle m'a permis de libérer la parole et d'aider d'autres jeunes à le faire par rapport à ce sujet tabou que je n'osais pas aborder auparavant », révèle Zakia Berradi, éducateur pair à Y-PEER PETRI Maroc. Comme elle, Kawtar Mchichou, Dirar et Rachad, jeunes éducateurs pairs ayant des parcours de vie divers se sont retrouvés transformés aussi bien par les approches par les pairs que par les sujets de santé reproductive et sexuelle, l'égalité au genre et les discriminations sociales inscrit dans le cadre du projet « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » piloté par Y-PEER avec l'appui de UNFPA et le soutien des Affaires Mondiales Canada. Ils révèlent qu'au fil des formations, de rencontres, des ateliers, des campagnes et de caravanes de sensibilisation inscrites dans ce programme, ils ont appris la patience, l'observation et l'écoute pour comprendre, apprendre à transmettre,

à faire tomber les barrières et construire des ponts avec des jeunes garçons et filles de leurs âges. « A chaque étape nous avons la sensation de cumuler des petites victoires, en sensibilisant d'autres jeunes sur l'éducation complète à la sexualité ECS, les droits sexuels des jeunes DSSR et la biologie de la sexualité et en les prévenant sur les risques », précise Zakia. Kawtar, confie de son côté, qu'elle n'a plus d'appréhension de parler de ces sujets notamment au sein de sa famille, avec ses amis et même sur les réseaux sociaux.

Parler ouvertement de la santé reproductive et sexuelle et de ses droits nécessitait par ailleurs des approches innovantes aussi bien dans les formations de base sur la santé sexuelle que dans les formations complémentaires dont celle des Relais communautaire sur l'engagement communautaire et la lutte contre les pratiques néfastes vis à vis des jeunes filles & des femmes au Maroc ainsi que la masculinité positive, avec toujours le soutien de UNFPA et des Affaires Mondiales Canada. L'objectif étant de fournir aux jeunes

les informations appropriées, les sensibiliser et les doter de soft Skills pour être des éducateurs efficaces pour les pairs. Ayant souvent en commun l'âge ou même le vécu, ils vont servir comme relais auprès de leurs pairs.

« Les impliquer dans leurs apprentissages c'est leur permettre de prendre conscience de leur capacité d'agir en tant que maillon de la chaîne de la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive, de l'égalité de genre et de la lutte contre les normes sociales discriminatoires qui sont au cœur du programme porté par UNFPA avec le soutien des Affaires mondiales Canada », précise Zouhir Adaoui, Président de l'Institut de formation et de recherche en éducation par les pairs Y-PEER (PETRI) Maroc. Pour lui, l'ensemble des activités déployées depuis 2018 dont le Consortium pour les Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive et l'Égalité Genre, lancé avec l'appui de UNFPA Maroc, démontrent que l'éducation par les pairs en matière de santé offre une opportunité de repenser la prévention en direction des jeunes.

Peer2Peer- He For She ou quand l'homme défend les droits de la femme...

Le projet « Peer2Peer He for She » lancé par Y-PEER Morocco avec l'appui technique et financier de l'UNFPA Maroc a conforté l'association dans son ambition de créer un mouvement des hommes pour les droits des femmes et des filles notamment l'accès à l'information et aux services liés à la santé sexuelle et reproductive, la violence basée sur le genre, la lutte contre le mariage des enfants et les normes discriminatoires. « Généralement c'est la femme qui défend les droits de la femme. Nous avons pensé mobiliser les garçons pour défendre les droits des femmes avec l'objectif de faire propager une masculinité positive », explique Zouhir. Le projet piloté dans la région de Tanger-Tétouan et Hoceima s'est décliné en ateliers débat sur le mouvement « Peer2peer & He4She » en impliquant des jeunes filles et garçons de 19 à 24 ans. Les messages construits ont été partagés sur les réseaux sociaux ainsi que des affiches caricatures sur les normes sociales discriminatoires. La campagne digitale a touché plus de 10 000 personnes



Zouhir Adaoui,
Fondateur de Y-PEER PETRI Maroc

et a mis en avant des sujets comme le viol conjugal, la violence basée sur le genre et le mariage des mineures.

CLIN D'ŒIL

Approches innovantes et interactives

Y-PEER Maroc avec l'appui de UNFPA et le soutien des Affaires Mondiales Canada, explore différents outils d'expression : théâtre, ateliers de dessin, caravanes de sensibilisation, vidéos motion design, etc. Et ce, pour mettre la lumière sur les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles, l'égalité des genres au Maroc et la lutte contre les normes sociales discriminatoires. « Toutes les techniques d'expression et théâtrales sont utilisées pour mettre en scène une histoire et des personnages que nous rencontrons tous dans la vie courante », indique Zouhir. Cela implique la création de scénarios, le jeu des rôles et l'adaptation des messages à un public jeune. C'est une mise en scène basée sur l'éducation par les pairs, sur la conscientisation, l'empowerment et l'ambition de transformer la société.



Acteurs de proximité et enjeux sociaux

Grâce à leur proximité du terrain et leur capacité de mobilisation, les partenaires sociaux arrivent à mieux saisir les enjeux sociaux. Portraits de jeunes portant la cause des droits humains et une vie sans violence.

Zouhir ADAOUI

Président de Y-PEER (PETRI) Maroc (2018-2023)



L'approche par les pairs est une philosophie de vie pour Zouhir Adaoui. Il a découvert le concept au lycée dans la ville de Khénifra au cœur du Moyen Atlas grâce à un programme de formation des éducateurs pairs dans le domaine de la santé reproductive et sexuelle et lutte contre le Sida et Maladies transmissibles sexuellement lancé par le Ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec UNFPA. Et depuis, il a évolué en tant qu'éducateur pair au sein des associations et dans les mouvements de jeunes à l'Université avant d'intégrer le réseau Y-PEER jeunes pour jeunes pour devenir formateur des formateurs et coordinateur national du réseau. « En 2018 nous avons décidé de créer notre association Y-PEER indépendamment du réseau et en février 2019 nous avons signé notre premier PDA avec UNFPA Maroc et un second en 2020. On s'est ouvert sur d'autres partenaires avec des approches d'intervention sociales dont l'éducation par les pairs, le théâtre interactif, la communication pour le développement », explique Zouhir. L'association a aussi renforcé sa présence sur le net à travers son site web et les réseaux sociaux pour toucher une audience plus large et mettre en avant ses différents projets, rencontres, ateliers, campagnes de sensibilisation, guides et supports de pédagogiques et de communication. « Avec 300 éducateurs pairs, notre adoptons une approche prévention des jeunes par rapport à l'accès à l'information en matière de santé sexuelle et reproductive, au comportement sexuel non protégé, des attitudes violentes, le mariage des enfants avec l'appui de notre partenaire UNFPA et soutien des Affaires Mondiales Canada ». Dans la foulée Y-PEER travaille sur le plaidoyer pour l'intégration de l'éducation sexuelle complète dans le curricula et la suppression de l'article 20 du code de la famille et mise sur l'éducation par les pairs pour faire entendre la voix des jeunes et promouvoir leur engagement en tant que personnes ressources.

Zakia Berradi

Educatrice pair-Enseignante de la langue française



Zakia a baigné dans le monde associatif dans sa ville natale Salé depuis l'âge de 10 ans. Et c'est en surfant sur les réseaux sociaux, qu'elle est tombée sur une annonce de Y-PEER pour des formations sur l'éducation par pair. « J'ai découvert une approche exceptionnelle 100% jeunes et j'ai senti que j'ai trouvé ma vocation ». Zakia révèle qu'au fil des formations, elle est devenue plus mûre et plus profonde. « Je n'avais à l'époque que 20 ans mais l'éducation par pair m'a permis de grandir et d'appréhender la vie autrement. Et comme je faisais déjà le théâtre, je me suis retrouvé dans cette approche qui mêle théâtre interactif, sensibilisation, respect, tolérance, et transmission de messages pour les jeunes ».

Cette enseignante de langue française a été aussi séduite par le traitement de sujets sensibles de manière simple et fluide. « Quand on parle de l'éducation sexuelle, on le fait dans une approche de construction des idées comme dans un puzzle. Son efficacité est avérée dans des domaines sensibles et concernant les jeunes ». La même approche a été au cœur de la première mission de Zakia en tant qu'éducateur pair. « La différence est que celle-ci était destinée à des femmes dans un centre à Sidi Yahia Lgharb. Et c'était sur la santé reproductive et sexuelle. Et la violence basée sur le genre. Elles avaient l'âge de ma mère et j'avais peur de ne pas réussir la connexion. Mais la mission s'est très passée avec l'appui des éducateurs pairs dans cette région ». Pour Zakia l'éducation par pair est devenue une philosophie de vie et elle s'en sert même dans son travail en tant qu'enseignante dans un patelin de la région de Kenitra, dans le cadre associatif et même au sein de son entourage.



Kaoutar Ait Malek

Coordinatrice et facilitatrice Project Soar

Kaoutar Ait Malek a rejoint le projet Soar à 19 ans comme bénévole. « Je venais de m'installer à Marrakech après mon bac. Je poursuivais mes études à l'université tout en travaillant dans une école pour subvenir à mes besoins. Mais je voulais m'investir dans une association et se sentir utile ». Au fil des mois, Kaoutar participait aux activités les dimanches au siège de l'association à Douar Laadam à quelques km de Marrakech et découvrait comment le projet Soar permet aux adolescentes vivant des situations difficiles d'être les leaders de demain. « Le projet leur permet de connaître leur valeur, la voix, le corps, les droits et le chemin à suivre. Je ne cesse de leur dire qu'elles ont de la chance de se construire sur des bases solides ». Elevé dans le village d'Amzmiz au creux de la région d'Alhaouz, le projet Soar est pour elle un grand saut vers des choses qu'elle ne connaissait pas et que personne ne lui a appris petite et adolescente. « J'ai été élevé par ma grande mère paternelle depuis que j'ai été bébé à cause du divorce de mes parents. Elle a essayé de remplir le vide laissé par la mère mais au fond de moi il y avait un maillon qui manquait », confie Kaoutar. Après quelques mois comme bénévole, elle signe la même année un contrat de travail avec Soar comme coordinatrice régionale. « Le projet avec UNFPA que j'ai chapeauté dans la ville de Ouarzazate a été très bénéfique aussi bien pour moi que pour les bénéficiaires, les encadrantes et les facilitatrices par ce qu'il aborde le sujet de la menstruation que tout le monde évite. Le projet a libéré la parole des filles sur ce sujet comme sur la santé reproductive et le mariage des mineures qui hypothèque l'avenir des milliers de filles marocaines », précise-t-elle. Pour Kaoutar, il y a un avant et un après Soar et UNFPA. « Depuis 3 ans, j'ai vécu presque toutes les étapes du projet Soar dont celle de UNFPA et cela me redonne de la force et me permet de tirer beaucoup de leçons de vie grâce à des histoires de vie pénibles mais aussi inspirantes des bénéficiaires ».

Ikhlas Zamzoum

Coach responsable du centre d'émancipation des jeunes à travers le foot et Ambassadrice Girls CAN de TIBU Africa.



Passionnée de football depuis son enfance, Ikhlass Zamzoum rêvait de devenir joueuse professionnelle. Mais faute d'école de football féminin à Fès, sa ville natale, son père l'a inscrit à l'âge de 10 ans en 2006 au club de taekwondo le plus proche de son quartier. Et depuis les compétitions et les médailles d'or se succèdent. « J'ai été membre de l'équipe nationale du Maroc en 2017, championne de la coupe du Trône et 9 fois championne du Maroc depuis 2008 », indique-t-elle. Une dépression l'a éloigné du Tatamis. « Après une période de vide, je suis devenue coach de taekwondo pour les enfants à Casablanca. Mais je n'ai retrouvé le goût de la vie qu'en intégrant le projet « Girls CAN Initiative » avec TIBU », explique-t-elle. De bénéficiaire pendant plusieurs mois, Ikhlas est devenue responsable d'un centre d'émancipation des jeunes à travers le foot. « Cela a fait renaitre en moi ma passion pour le foot. J'ai aussi découvert le projet « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc », mis en œuvre en partenariat avec UNFPA et l'importance de parler de thématiques sensibles comme la santé sexuelle et reproductive et la violence basée sur le genre surtout que nous travaillons avec des filles adolescentes issues de milieux très défavorisés et malmenées par la vie », indique Ikhlas. Et précise qu'il n'y a pas mieux que le sport pour permettre aux filles de prendre conscience de leur corps, de leur santé et surtout de la force intérieure. Ikhlas leur parle d'ailleurs souvent de son parcours, des succès et des échecs et surtout comment l'esprit sportif pousse à donner le meilleur de soi-même et dépasser les problèmes les plus difficiles. « C'est important pour moi aujourd'hui âgée de 26 ans de partager mon expérience sportive et personnelle et montrer aux filles en difficulté que c'est toujours possible de s'en sortir », ajoute-elle.

Autonomisation des jeunes filles et lutte contre le mariage d'enfants

Malgré les avancées notables en matière des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc, de nombreuses adolescentes sont toujours exposées au mariage et à la maternité précoces. Face à cette situation, le projet « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des Femmes et des Filles et de l'Égalité des genres au Maroc », mis en œuvre dans le cadre de la coopération du bureau du Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc, avec l'appui financier des Affaires Mondiales Canada soutient le projet «SOAR» pour permettre à ces jeunes filles de rester à l'école et devenir des leaders confiantes.



Maryam Montague,
Fondatrice et Directrice Exécutive
de Project SOAR

Confrontées à des défis importants pour accéder à l'éducation et rester à l'école, de nombreuses adolescentes subissent beaucoup de pressions qui les poussent à se marier trop jeunes, à quitter les bancs de l'école et à devenir mère-enfant reproduisant ainsi le cycle de la pauvreté et de l'exclusion.

Sensible à cette problématique, le projet conjoint s'active pour que des adolescentes souvent privées d'éducation et exposées au mariage et à la maternité précoces, puissent rester plus longtemps à l'école, connaître leurs droits et réaliser leur plein potentiel.

SOAR qui signifie «Prendre son envol» met à la disposition des adolescentes issues souvent de milieux défavorisés et des villages ruraux, des programmes ainsi que des solutions innovantes. « Nous avons commencé à Douar Laadem dans la région de Marrakech en 2015 à partir du constat que les filles étaient exclues des espaces publics. Je voulais au début une activité autour de l'art et du sport, mais en écoutant les filles et les parents, nous avons développé le concept Project « SOAR » pour aider les adolescentes à prendre leur envol », indique Maryam Montague, fondatrice et directrice exécutive de Project SOAR, une organisation à but non lucratif.

Elle met également en lumière une problématique qui demeure invisible et explique qu'une fille en milieu rural vit généralement avec moins de 10 DH par jour et face au manque de produits de l'hygiène menstruelle, elle ne se rend pas à l'école pendant au moins 3 jours par mois lors de son cycle menstruel. Aussi, l'absence des installations sanitaires saines et privées dans les écoles poussent souvent les parents à priver leurs filles de la scolarité et les marier aux premiers venus.

« Les filles SOAR reçoivent depuis 2017 des kits menstruels durables pendant 3 ans de gestion de l'hygiène menstruelle. C'est notre solution pour faire sauter l'obstacle de la mensuration qui marque la vie quotidienne des femmes et des filles. Je suis issue d'une famille qui travaillait dans l'humanitaire et j'ai moi-même fait carrière dans ce domaine et je sais qu'on pense rarement à ce volet », ajoute Maryam Montague.

Le Projet « SOAR » travaille sur l'autonomie des filles au sein des ateliers encadrés par des facilitatrices. Chaque escouade compte 20 filles et 2 facilitatrices locales. SOAR Club dirigé par et pour les filles contribue de son côté à encourager les filles à constituer des groupes d'études pour trouver des solutions à leurs problèmes et à établir un réseau continu de SOAR Girls dans leur communauté. L'objectif, selon Maryam Montague, étant de permettre aux filles de connaître leur valeur, leur voix, leur corps, leurs droits et leur parcours pour devenir des leaders confiantes et développer des compétences en matière de plaidoyer. SOAR couvre aujourd'hui 28 lieux avec de plus en plus de filles bénéficiaires.

Chaimaa fait partie des premières filles à intégrer le projet SOAR. « J'avais 13 ans quand j'ai eu l'occasion de participer à des activités artistiques et sportives du Projet SOAR. Cela m'a permis de devenir brillante dans mes études, de découvrir ma passion pour l'athlétisme et de participer à des compétitions nationales. Je suis aujourd'hui étudiante à l'Université et facilitatrice. Je connais ma valeur et je défends mes droits et ceux de mes semblables pour un avenir meilleur », confie Chaimaa. SOAR a changé son destin et celui de centaines de filles souvent déboussolées et gênées par le regard de la société.

Mettre l'accent sur la dignité des filles en agissant sur la santé menstruelle

Le projet SOAR a pris un nouvel envol grâce au partenariat avec UNFPA et l'appui des Affaires Mondiales du Canada, portant sur la pleine réalisation des droits des adolescentes et jeunes filles au Maroc. Et inclue aussi l'accès à l'éducation et aux services de santé, y compris les produits et soins d'hygiène menstruelle. « Les kits menstruels durables ont été améliorés et le nombre de bénéficiaires a augmenté. Notre champ d'action est élargi au niveau de trois régions pilotes Ouarzazate, El Hajeb-Fès et Marrakech-Safi essentiellement dans les Dars Taliba, les maisons de jeunes ou en partenariat avec des associations locales. Les facilitatrices sont aussi mieux outillées pour autonomiser les « escouades » d'adolescentes, précise Kawtar Ait Malek, coordinatrice, facilitatrice à Projet SOAR.

UNFPA apporte en outre, son appui à la formation des maîtres facilitateurs pour former d'autres animatrices et élargir la dynamique du projet « SOAR » dans d'autres régions. « On veut éviter que les adolescentes quittent l'école à leur puberté et soient forcés de se marier jeunes. C'est une forme de violence intolérable », précise Maryam Montague. La scolarité des filles s'avère primordial pour en finir avec les mariages précoces et les vies brisées. L'enjeu concerne par ailleurs près de 3 millions d'adolescentes que compte le Maroc.



CLIN D'OEIL

Coup de projecteur sur la menstruation

L'appui de l'UNFPA a le mérite de mettre un coup de projecteur sur les droits des adolescentes et des jeunes filles ainsi que sur la menstruation entourée de stéréotypes et ce, à travers entre autres la célébration conjointement avec le Projet SOAR et le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle et l'organisation d'un séminaire national sur les « Droits et bien-être des adolescentes et des jeunes filles dans les politiques publiques en Maroc », pour discuter en particulier l'accès à des informations sur l'hygiène menstruelle, à l'éducation et aux services de santé, y compris les produits et les soins d'hygiène menstruelle leur permettant de protéger leur santé, leur dignité et leur bien-être.

25.000 kits d'hygiène distribués

Des séances de sensibilisation organisées auprès d'adolescentes vivant en situation de vulnérabilité et une Campagne digitale diligentée sur les réseaux sociaux pour dissiper les idées fausses sur la menstruation. Cette campagne qui a touché 1 million de personnes, s'est traduite par la production de plus de 30 graphiques pour Facebook, Twitter et Instagram, un court métrage d'animation en arabe et en français. Parallèlement, plus de 25.000 kits d'hygiène ont été mis à la disposition des filles les plus vulnérables dans des orphelinats, à Dar Taliba et dans les établissements pénitentiaires.

Leadership et résilience par le sport

A travers le sport l'initiative Girls CAN permet à des centaines de jeunes femmes et filles en difficulté, la sensibilisation sur la SSR et favorise leur résilience.

Le sport a un grand pouvoir dans les vies des femmes et des jeunes filles. Quand elles s'y accrochent, font face aux stéréotypes de genre, elles gagnent en autonomie, en confiance en soi et en résilience. Ikhlas Zamzoum, connaît très bien la force du sport. Elle a été 9 fois championne du Maroc de Taekwondo, qu'elle a débuté à l'âge de 10 ans dans sa ville natale Fès. Après la gloire, une dépression l'a éloignée du Tatamis avant de retrouver sa voie et reprendre goût à la vie grâce au projet « Girls CAN Initiative » visant le renforcement des capacités des jeunes femmes et filles et leur insertion par le sport. Elle parle d'ailleurs sans fard de sa traversée du désert mais aussi de sa passion pour le foot et comment Girls CAN Initiative favorise sa résilience jusqu'à devenir coach responsable d'un centre d'émancipation des jeunes à travers le football et ambassadrice de l'association TIBU Africa.

Accès des jeunes à l'information sur la SSR à travers le sport

L'initiative Girls CAN, Fruit du partenariat de Tibu avec le Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc, fait partie des initiatives innovantes inscrit dans le cadre du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des

genres au Maroc», mis en œuvre avec le soutien de Affaires Mondiales Canada.

Le concept met l'accent, via le sport, sur l'accès des adolescentes et des jeunes en situation de vulnérabilité à l'information sur la santé sexuelle et reproductive, la croissance saine, la prévention contre les infections sexuellement transmissibles et l'égalité genre. A cela s'ajoute la formation d'animatrice sport-santé permettant l'autonomisation et l'inclusion sociale et économique des centaines de jeunes filles et leur adhésion aux valeurs et leadership du sport ainsi que l'organisation du 1er Sommet de l'Education par le Sport en Afrique.

Les bénéficiaires sont souvent des jeunes filles en difficulté ou vivant dans des situations difficiles. Elles veulent toutes apprendre le foot, briller sur le terrain pour devenir professionnelle et réaliser leurs rêves.

Khadija, grande passionnée de football a intégré Girls CAN après la découverte de l'annonce sur les réseaux sociaux. « Je me suis rapidement investi dans le programme sachant qu'à l'époque j'ai été en troisième année de l'institut supérieur des sports à Settat un peu loin de Casablanca. Mais je pouvais traverser des km pour ne pas rater une séance. Outre l'amélioration de mes techniques en foot, j'ai développé mes soft skills et j'ai appris à vaincre ma timidité», raconte cette jeune de 22 ans issue du quartier Sidi Moumen, l'un des plus populaires à Casablanca. Grâce à Girls CAN, elle reconnaît qu'elle ne se laisse plus abattre par les discriminations et les stéréotypes de genre.

« Le foot m'a sauvée de la dérive et de problèmes psychologiques », explique-t-elle. Et précise que les bénéficiaires du programme réussissent mieux dans leurs études et leurs attitudes sont meilleures.

Après une adolescence houleuse, khadija aujourd'hui une licenciée en Education sportive et est bien outillée grâce à l'initiative Girls CAN, elle se prépare à devenir coach et avance vers la réalisation de son rêve de devenir préparatrice physique dans un club de football.

L'initiative Girls CAN a aussi ouvert de nouvelles perspectives à Hiba et a changé sa trajectoire de vie. « J'ai commencé à jouer au foot au lycée et je rêvais de devenir professionnelle, mais mon père me disait que c'est trop tard par rapport à mon âge. J'ai continué à jouer au lycée jusqu'à l'arrêt de mes études après mon échec au bac », raconte -t-elle.

Décidée à aller jusqu'au bout de son rêve, Hiba a intégré une association de football pour retrouver le terrain, s'entraîner et jouer. « Je savais que c'était difficile de devenir professionnelle mais je voulais jouer au foot et résister au sentiment de l'échec. Un jour mon coach m'a proposé d'intégrer TIBU à travers le programme Girls CAN pour devenir coach et je n'ai pas hésité à vivre l'expérience qui m'a permis d'apprendre les techniques sportives, les langues, les questions de santé essentielles pour les filles ainsi que des compétences de vie ». Hiba rêve d'entraîner une équipe de foot féminin. Elle veut aussi repasser le bac et aller le plus loin possible aussi bien dans les études que le foot.

Au-delà des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la santé reproductive et sexuelle, les violences de genre, les stéréotypes, l'initiative Girls CAN permet à des centaines de jeunes filles dans la difficulté, exposées à des événements traumatisants, en échec scolaire ou simplement malmené par la vie, de se reconstruire, de s'émanciper et de faire carrière dans le sport.



CLIN D'OÏL

TIBU Africa et la force du sport

Tibu Africa est une ONG qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes par le sport. Elle est présente dans plus de 18 villes, 12 régions du royaume et 5 capitales africaines et ambitionne de devenir la locomotive du sport pour le développement en Afrique à l'horizon 2030. « Forte de son engagement auprès des jeunes, filles, femmes et jeunes en situation de Handicap et jeunes en situation de NEET, notre organisation fait de l'innovation sociale par le sport son outil incontournable pour développer des solutions et contribuer dans la réalisation des 17 Objectifs de développement durable.

Face à la crise sanitaire que connaît le monde entier, nous croyons fortement dans la force du sport qui fait appel aux valeurs de coopération, de solidarité et d'engagement auprès des populations les plus fragiles », déclare Mohamed Amine Zariat, Ashoka Fellow & Président Fondateur de l'organisation TIBU Maroc





UNFPA
Fonds des Nations Unies pour la Population

📍 13, Av Ahmes Balafrej, Souissi
Casier ONU, Rabat-Chellah
Maroc

📘 @UNFPAMorocco

🐦 @UNFPAMaroc

📷 @unfpamaroc